QUELS SONT VOS DROITS ?

→ Droits d'auteur et diffusion :

En tant qu'auteur, vous possédez une partie des droits moraux et patrimoniaux sur votre mémoire. Cela signifie notamment qu'il ne peut être diffusé sans votre autorisation.

Vous devez donc remplir et signer un formulaire dans lequel vous autoriserez ou non la diffusion de votre mémoire (voir article « démarches administratives »). Vous pouvez modifier à tout moment l'autorisation que vous avez donnée après envoi d'un courrier recommandé adressé au Service Commun de la Documentation.

En cas de désaccord de l'auteur et/ou de l'enseignant responsable, le mémoire ne sera pas diffusé.

→ Risques de plagiat :

Un mémoire en ligne est de fait disponible au copier-coller. Paradoxalement, il est aussi mieux protégé contre le plagiat. En effet, plus le mémoire d'origine est accessible et plus un plagiat est facilement détectable et aisé à établir.

LIENS UTILES

→ Télécharger les formulaires de dépôt :

- http://bu.univ-tln.fr (rubrique « publications », sous-rubrique « mémoires mode d'emploi »)

→ Consulter les mémoires de Master en ligne soutenus à l'USTV :

- Sur le portail de la BU
http://bu.univ-tln.fr (rubrique « publications », sous-rubrique « mémoires mode d'emploi »)
- Sur le portail DUMAS :
http://dumas.ccsd.cnrs.fr/USTV/fr/

→ Rédaction et présentation des mémoires :

- Mise en page sous open office :
http://www.c2imes.org/page_B4txt.html
- Feuille de style sous Word et open office :
http://bu.univ-tln.fr (rubrique « publications », sous-rubrique « mémoires mode d'emploi »)

→ Contacts

- Droit : memoiredroit@univ-tln.fr
- Économie : MemoiresEconomie@univ-tln.fr
- IAE : MemoiresIAE@univ-tln.fr
- Lettres : memoiresLSH@univ-tln.fr
- Sciences : memoiresciences@univ-tln.fr

UNIVERSITÉ DU SUD TOULON-VAR

Mémoires en ligne
Mode d'emploi

- → Diffuser en ligne : pourquoi ?
- → Déposer en ligne : comment ?
- → Quels sont vos droits ?
- → Liens utiles

http://bu.univ-tln.fr



DIFFUSER EN LIGNE : POURQUOI ?

L'USTV encourage vivement le dépôt en ligne des travaux de la recherche : depuis 2011, les thèses sont accessibles sur des portails nationaux (theses.fr et Thèses en ligne) et européens (Dart-Europe) ; 800 références de travaux de laboratoires de l'USTV sont déposées dans HAL.

Dans le cadre de la valorisation des travaux de recherche, les mémoires de Master USTV doivent également être mis à la disposition de tous ; leur mise en ligne sur le portail national DUMAS (Dépôt des Mémoires après soutenance) s'inscrit dans cette logique.

→ Valorisation

Auparavant, les mémoires de Master étaient conservés soit dans les archives de la scolarité, soit à la BU.

Pour les consulter à la BU, il fallait remplir un bulletin de consultation car les mémoires sur support papier étaient conservés en magasin. Le document était consultable uniquement sur place.

Aujourd'hui en ligne, ils sont accessibles immédiatement depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet.

→ Meilleure visibilité

Les sites de dépôt sont référencés par les moteurs de recherche Internet et assurent la visibilité scientifique des travaux qui y sont déposés.

DÉPOSER EN LIGNE, COMMENT ? LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

→ Avant la soutenance :

Téléchargez le formulaire sur le site de la BU (voir rubrique « liens utiles »). Il comprend 2 parties :

- Le formulaire de dépôt (à remplir par l'auteur du mémoire) : coordonnées et description du document déposé. Fournir obligatoirement : un court résumé (de quelques lignes) et des mots-clés qui serviront à décrire et retrouver votre mémoire sur le portail Dumas.
- L'autorisation de mise en ligne : à remplir et signer par l'auteur et le directeur du mémoire.

→ Après la soutenance :

- Remettez le formulaire d'autorisation de diffusion à votre directeur de recherche. Quelle que soit l'option choisie (accord ou désaccord pour mise en ligne), l'enseignant et l'auteur doivent obligatoirement remplir et signer le document.
- Dépôt du formulaire complété et signé à la scolarité du Master, accompagné d'un exemplaire du mémoire en version électronique sur support cédérom ou envoyé par courriel (voir les contacts dans rubrique « liens utiles »). Le fichier du mémoire peut être enregistré sous Word, open office, PDF.

DÉPOSER EN LIGNE, COMMENT ? PRÉSENTATION ET MISE EN PAGE

La présentation et la rédaction du mémoire doivent être conformes aux consignes données par le directeur du mémoire. La version électronique déposée doit être identique à la version originelle de soutenance.

→ Présentation du mémoire

Vérifiez la présence dans votre mémoire des éléments suivants :

Couverture et page de titre :

- Logo de l'université
- Prénom NOM
- Titre du mémoire (éventuellement, n° de volume)
- Mémoire de Master 1 ou 2 « Diplôme »
- Mention, Spécialité, option
- Nom du directeur de mémoire (sous la direction de…)
- Année universitaire

Dans le corps du texte :

- Sommaire (en début de mémoire) et/ou table des matières (en fin de mémoire)
- Sources et bibliographie
- Table des annexes, annexes,

Quatrième de couverture :

- Résumé en français (300 mots environ)
- 4 à 5 mots-clés en français

→ Mise en page

Vous trouverez une « feuille de style » en ligne sur le portail de la BU (rubrique « mémoires »). Ce n'est pas un modèle de présentation de mémoire mais un outil d'aide à la mise en page. Elle est applicable en l'absence de prescriptions de votre directeur et/ou pour tous les aspects pour lesquels celui-ci ne vous aura pas donné de consignes particulières.